



ASSOCIATION PENNOISE DE RANDONNEE

Adresse

Maison des Associations, bureau 4
19, boulevard de la Gare

Président

Monsieur Christian DUCREUX

Vice-présidente

Madame Luisa CORNAZZANI

Objectifs

Organisation de randonnées pédestres les dimanches, jeudis et week-ends. Développer les activités culturelles et artistiques en relation avec la randonnée et la nature. Favoriser l'établissement de liens amicaux entre les adhérents pendant les sorties ou lors de réunions. Affiliation à la Fédération Française de Randonnée.

Tarifs

La cotisation annuelle 2018-2019 comprend l'adhésion, la licence et l'assurance.
Cotisation individuelle : 41€, familiale : 72€.

Horaires des permanences à la Maison des Associations

Les mercredis, de 18 heures à 19 heures : 5 et 19 septembre, 3 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre 2018. Ensuite les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois.

Les samedis, de 10 à 11 heures : 22 septembre et 13 octobre 2018.

Organisation

Calendrier bimestriel. Les niveaux de difficultés des randonnées sont indiqués dans le programme, ce qui permet à chacun de choisir en fonction de ses aptitudes.